

L'an deux mil vingt, le mardi 29 Septembre 2020 à 20h, le Conseil Municipal de PLÉLAUFF, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ROHOU, Maire.

PRESENTS : M Bernard ROHOU, Mme Louise-Anne LE GAC, M Gilles LE GALL, M Alain KERBIRIOU, Mme Laurence BLANCHARD, M Sébastien CHIRAUX, Mme Christiane DENIS, , Mme Yvane BRUYERE, M Guillaume LOISEAU, M Stéphane MORZADEC, M Antoine QUERO

ABSENTS : Mme Kate HUSBAND, M Ludovic L'HOPITAL, Mme Stéphanie LE BRIS, M Maximilien LE FEUR

PROCURATION :Mme Kate Husband à M Gilles LE GALL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Louise-Anne LE GAC

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 15
- Présents : 11
- votants : 12

Ordre du Jour :

- 1 - Avenant au Contrat PEC
- 2 - Vente terrain près de la chapelle
- 3 - Projet Aménagement Bout du Pont - Porteur de projet retenu
- 4 - Achat terrains au Bout du Pont
- 5 - Devis "Traversée de route" au Bout du pont afin de solutionner les problèmes d'écoulement d'eau
- 6 - Voilage entrée impasse des Dolmens
- 7 - Devis SDE Remplacement d'un lampadaire bas du bourg
- 8 - Devis réparation vitrail à la chapelle
- 9 - Désignation d'un délégué "Escales Fluviales"
- 10 - Information sur les travaux en cours et réalisés
- 11 - DM au Budget
- 12 - Questions diverses

****La séance est ouverte à 20h****

Approbation des comptes rendus de la séance précédente

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à émettre leurs observations sur le compte-rendu de la dernière séance, qui leur a été transmis par mail.

1 - Avenant au Contrat PEC

Par délibération en date du 4 juillet 2020 un contrat « Parcours Emploi Compétences » a été signé avec Pôle Emploi. Un jeune Plélauffien a, à ce titre, été recruté. Son domaine d'intervention couvrant en priorité l'entretien des espaces verts, secteur dans lequel, s'appuyant sur sa formation professionnelle, il met en valeur de nombreux savoir-faire. A ce jour, un agent titulaire est en congé puis fera, à compter du 1^{er} novembre, valoir ses droits à la retraite. Considérant l'ampleur des tâches à réaliser, Monsieur Le Maire propose au conseil d'apporter un avenant au contrat initial PEC en portant la durée hebdomadaire de travail à 35 heures par semaine à compter du 1^{er} Octobre 2020. Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité l'avenant au contrat PEC.

2 - Vente terrain près de la chapelle

Par délibération en date du 12 Octobre 2017, la vente d'une partie de terrain de la parcelle cadastrée WC aux futurs acquéreurs de la maison sise au 1 Rue Pont ar Len avait été validée. Cette portion de terrain a, aujourd'hui, été bornée et enregistrée sous le N° 252 auprès des services du cadastre, la cession au prix de 3€ le m² à Madame Aline DUARTE et Monsieur Jordane Chauffeton nouveaux propriétaires de la maison du 1 Rue Pont ar Len peut donc être proposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la vente du terrain cadastré sous les références WC 252 à Madame Aline DUARTE et Monsieur Jordane Chauffeton au prix de 3€ le m² frais d'enregistrement à charge des acquéreurs

3 - Projet Aménagement Bout du Pont - Porteur de projet retenu

Lors de sa réunion du 3 septembre 2020, la commission municipale avait entendu et analysé les offres de 4 porteurs de projets. A l'issue de ces entretiens, la présentation faite par SELARL NICOLAS de Loudéac avait été retenue. Un délai de 10 jours à compter de la date de réception des courriers adressés aux entreprises non-retenues étant écoulé, il est proposé au conseil de valider le choix de la commission.

Alain Kerbiriou, maire-adjoint, présente des réalisations effectuées par la SELARL NICOLAS, cette présentation venant étayer et confirmer le choix de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de la SELARL NICOLAS pour réaliser et assurer la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du Bout du Pont.

4 - Achat terrains au Bout du Pont

Une récente consultation du cadastre fait apparaître que les parcelles cadastrées B 865, B 1199, WA 121, WI 22 sont toujours propriétés de la famille Le Moign de Gouarec.

Le conseil municipal se propose de faire l'acquisition des parcelles B 1199 et B 1054 qui constituent en quelque sorte l'accotement de la RD 76 à cet endroit ainsi que la parcelle B 865 sur laquelle passe une canalisation d'écoulement des eaux pluviales.

Par contre, le conseil municipal souligne que la parcelle WA 121 pourrait présenter un intérêt pour la commune de Gouarec déjà propriétaire du terrain de camping, la parcelle WI 22 pourrait intéresser un propriétaire forestier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'acquisition des parcelles B 865, B1199, B1054 au prix de 0,15€ le m² frais de notaire à charge de l'acquéreur.

Cette même consultation cadastrale mentionne également que les parcelles cadastrées WC 209, WC 210, WC 211, WC256 font partie de la voirie communale mais demeurent propriétés de Monsieur Quilleré et Consorts Roslagadec.

Afin de régulariser cette situation, le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire l'acquisition de ces parcelles au prix de 0,15€ le m², frais de notaire à charge de l'acquéreur.

5 - Devis "Traversée de route" au Bout du pont afin de solutionner les problèmes d'écoulement d'eau

Depuis la réfection de la RD 76 en décembre 2018, les riverains voient leurs terrains régulièrement inondés lors des intempéries. Des aménagements pour un coût de 2000€ ont déjà été réalisés mais ne s'avèrent pas suffisants en cas d'orages.

La pose de caniveaux captant les eaux s'écoulant des terrains situés en amont de la route est proposée. Un devis d'un montant de 1901€, comportant caniveaux et buses, est présenté au conseil et validé à l'unanimité.

6 - Voilage entrée impasse des Dolmens

Le projet n'est plus d'actualité dans la mesure où les travaux ne seront pas réalisés avant la fin de l'année.

7 - Devis SDE Remplacement d'un lampadaire bas du bourg

Le projet d'éclairage public Rénovation du foyer C212 Rue Grande Rue présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de **1 568,16 € TTC** (coût total des travaux majoré de 8% de frais d'ingénierie).

La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20 Décembre 2019, d'un montant de 914,76 €uros. Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8%, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE22.

8 - Devis réparation vitrail à la chapelle

Suite à des actes de vandalisme, des vitraux de la chapelle ont été brisés. L'entreprise Botrel de Saint-Brieuc présente le devis ci-dessous

Devis. Remplacement sur place de pièces brisées.				
Fenêtre	Style de pièce	Quantité	Prix unité	Total
Photo	Petite géométrique sous ferrure	2	62,00 €	124,00 €
	Grande géométrique sous ferrure	1	75,00 €	75,00 €
	Grande géométrique	1	57,00 €	57,00 €
	Remise en état du plomb	1	40,00 €	40,00 €
	Forfait prise en charge/déplacement.	1	165,00 €	165,00 €
TOTAL HT				461,00 €
TVA 20%				92,20 €
TOTAL TTC				553,20 €

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis présenté pour un montant de 553,20€

9 - Désignation d'un délégué "Escalaes Fluviales"

Madame Kate HUSBAND est déléguée pour représenter la commune auprès de l'association « Escalaes Fluviales »

10 - Information sur les travaux en cours et réalisés

Les travaux d'épavage des routes sont pratiquement terminés.

Le remplacement des buses Route de Kerflech a été réalisé par l'entreprise EIFFAGE

11 - DM au Budget

Les travaux réalisés Route de Kerflech pouvant être inscrits en investissement, il n'y a pas lieu de prendre une DM au budget

12 - Questions diverses

Adhésion à Chenil service pour un montant de 723,53€ HT

L'entretien du terrain sis Rue des Ecoles appartenant à la famille « Morzadec » et réalisé par la commune est refacturé 100€

Monsieur Alain Kerbiriou rappelle qu'il a demandé à l'ensemble des conseillers de tester leur débit Internet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

<i>Bernard ROHOU</i>		<i>Kate HUSBAND</i>	<i>Absente procuration</i>
<i>Louise-Anne LE GAC</i>		<i>Stéphanie LE BRIS</i>	<i>Absente</i>
<i>Gilles LE GALL</i>		<i>Maximilien LE FEUR</i>	<i>Absent</i>
<i>Alain KERBIRIOU</i>		<i>Ludovic L'HOPITAL</i>	<i>Absent</i>
<i>Laurence BLANCHARD</i>		<i>Guillaume LOISEAU</i>	
<i>Yvane BRUYERE</i>		<i>Stéphane MORZADEC</i>	
<i>Sébastien CHIRAUX</i>		<i>Antoine QUERO</i>	
<i>Christiane DENIS</i>			